

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 NOVEMBRE 2024.

Conseillers en exercice : 33
Présents : 22
Pouvoirs : 7
Absents : 4

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit Novembre, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire et sur convocation qui leur a été adressée le vingt-deux Novembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents :

M. Paul CARRERE, Maire
M.M. Isabelle CANTEGREIL, Claude LABORDE, Christelle GUILHEMSAN, Yannick VILLATORO, Anaïs CADIS, Daniel BIREMONT, Nathalie MOMEN, Adjoints
M.M. Philippe BOUCHONNEAU, Martine COULOUDOU, Daniel REISEMBERG, Alain CLOUTOUR, Didier STEVENIN, Angéline GUILHEMSAN, Christian PIT, Arnaud BRUNET, Philippe ESPUNA, Nicolas MATHIO, Katia LEFEVRE, Céline BROQUERE, Anaïs BAREYT, Mickael EECKHOUDT

Absents excusés ayant donné Pouvoirs :

M. Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY à M. Paul CARRERE
Mme Rose-Marie ABRAHAM à Mme Isabelle CANTEGREIL
Mme Marie-Christine ALTIMIRA à M. Philippe BOUCHONNEAU
Mme Pascale MOURIERE à M. Philippe ESPUNA
Mme Véronique CARRERE à M. Yannick VILLATORO
Mme Nacira LAROUSSE à Mme Anaïs BAREYT
M. Michel GOURDON à M. Claude LABORDE

Absents :

M.M. Cyril BIREMONT, Luc SCOGNAMIGLIO, Pierre GALIBERT, Annick CREISMEAS

Secrétaire de séance :

Mme Christelle GUILHEMSAN

Point 13 de l'ordre du jour.

Délibération n° 2024.108.

Objet : DEMANDE DE FINANCEMENTS POUR LA SECURISATION DES ATELIERS MUNICIPAUX – ANNEE 2025.

**Point 13 de l'ordre du jour. Délibération n° 2024.108.****Objet : DEMANDE DE FINANCEMENTS POUR LA SECURISATION DES ATELIERS MUNICIPAUX – ANNEE 2025.**

Monsieur Claude LABORDE rappelle au Conseil Municipal que la Commune a subi des vols dans ses ateliers municipaux avec des préjudices importants. La Commune souhaite donc renforcer la sécurité des ateliers municipaux dits « Lacaze » et « la Morcenaïse » et des ateliers du Batan en installant un nouveau système d'alarmes connectées, de vidéosurveillance, en équipant les ateliers de coffre-fort pour les clés des engins et véhicules et enfin en installant de nouvelles portes sectionnelles motorisées avec verrous.

L'estimation des coûts est de 42.913,58 € HT, détaillé comme suit :

Alarmes ateliers du Batan :	1.076,55 € HT
Vidéo protection ateliers du Batan :	2.098,54 € HT
Alarmes atelier municipal « la Morcenaïse » :	5.825,42 € HT
Vidéo protection atelier municipal « la Morcenaïse » :	1.374,84 € HT
Alarmes atelier municipal « Lacaze » :	3.141,42 € HT
Vidéo protection atelier municipal « Lacaze » :	1.795,48 € HT
2 portes sectionnelles motorisées avec verrous :	13.600,00 € HT
4 coffre-forts 48 clés à code :	4.633,33 € HT
Portail et clôture ateliers Lacaze	9.368,00 € HT

Le début des travaux est prévu pour décembre 2024 pour une fin de mise en place début 2025.

Ces travaux peuvent faire l'objet d'un soutien financier de la part de l'Etat au titre de la DETR/DSIL du FNADT ou d'un autre fonds à hauteur de 20% du montant HT.

Le Plan de financement est ainsi arrêté :

Montant total de l'opération :	42.913,58 € H.T.
DETR/DSIL ou FNADT...	8.582,72 € (20%)
Autofinancement	34.330,86 € (80%)
	42.913,58 €

Après débats,

Le Conseil Municipal, à mains levées, à l'unanimité

DECIDE :

- .De la réalisation des travaux de sécurisation des ateliers municipaux
- .D'adopter le plan de financement ci-dessus exposé
- .De solliciter les aides financières de l'Etat (Contrat de Ruralité (DSIL) et/ou DETR ou FNADT ou tout autre fonds) au titre de l'année 2025
- .Que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Fait à Morcenx-la-Nouvelle, le 28/11/2024.

La Secrétaire de séance
Christelle GUILHEMSAN.

Le Maire,
Paul CARRERE



Copies : Préfecture
Compta – Dossier EL - PH